



Le Cercle d'escrime s'efforce de faire connaître et de développer l'escrime à Rambouillet. Nous espérons faire partager notre passion au plus grand nombre dans un esprit de grande convivialité.

Premier sport olympique français, l'escrime est une activité qui sollicite autant l'esprit que le corps et appelle à la courtoisie, la politesse, le respect et la loyauté.

Venez pratiquer l'escrime, sport qui développe réflexe, agilité, vitesse, équilibre et stratégie !

Procédure d'inscription

Le dossier d'inscription doit **impérativement** comporter les pièces suivantes :

- la fiche d'inscription dûment remplie
- une photo d'identité
- le règlement de la cotisation (*en un ou plusieurs chèques*)
- un certificat médical autorisant la pratique de l'escrime ou un questionnaire de santé
- une enveloppe timbrée libellée à votre adresse

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre dossier complet dans les meilleurs délais :

- . Par courrier à l'adresse du club
- . Rendez-vous au Forum des Sports **le samedi 3 septembre 2022**
- . Lors de votre premier cours. **Début des cours : Lundi 5 septembre 2022**

Afin d'assurer une qualité d'enseignement, nous limitons le nombre de places par créneau. Nous vous invitons donc à vous inscrire dès que possible !

Aucune inscription ne sera prise en compte sans la totalité des éléments nécessaires.

Règlement de la cotisation

Vous pouvez régler votre cotisation de plusieurs façons :

- **Par chèque (s)**, à l'ordre du Cercle d'Escrime de Rambouillet.
- **Chèques Vacances**
- **Coupon Sport**
- Nous sommes affiliés à **Pass+ Yvelines** et **Pass'Sport**

Certificat Médical

- **Pour les mineurs**, il n'est officiellement plus nécessaire de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive, avant de s'inscrire dans un club ou de participer à une compétition. Toutefois, les mineurs sont soumis à l'obligation de remplir un questionnaire de santé et de fournir une attestation de santé en vue de l'obtention ou du renouvellement de licence à la FFE.
- **Pour les majeurs**, le médecin doit vous délivrer un certificat médical, qui doit mentionner que vous ne présentez pas de contre-indication à la pratique de l'escrime en club et en compétition. **Pour toute nouvelle inscription, un certificat sera exigé.**

Pour les réinscriptions des majeurs, le certificat doit dater de moins de 3 ans. Dans ce cas, il faudra fournir **une attestation** suite aux réponses du **questionnaire de santé** qui sera également fourni (*toutes les réponses doivent être négatives sinon nouveau certificat médical exigé*).

- **Pour les vétérans** (40 ans ou + au cours de la saison sportive), un **formulaire** spécifique de non-contre-indication vétéran sera demandé pour tous les adhérents concernés (*nouveaux ou anciens*)

Location du Matériel

Afin de vous éviter de devoir acheter un équipement d'escrime onéreux, le Cercle d'Escrime de Rambouillet vous donne la possibilité de louer le matériel à l'année **pour 50 euros**. Cela comprend le masque, la veste, le pantalon et l'arme. Nous vous demandons juste d'acheter le gant (environ 15 euros).

Le Maître d'Armes peut s'en charger pour vous et vous l'amener directement à la salle. Les fleurets et épées seront prêtés à chaque séance.

Pour les locations des tenues, merci de libeller le chèque à l'ordre du
Cercle d'Escrime de Rambouillet.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.

A très bientôt !

CHRISTOPHE BEL
Président

